



Conditions générales

Article 1

Le contrat est un contrat de location touristique. La brève durée du contrat constitue une condition essentielle sans laquelle le contrat n'aurait pas été conclu. Le locataire ne peut établir sa résidence principale dans l'immeuble loué.

Article 2 **ASSURANCES**

- **Assurances Incendie**
Le locataire doit être couvert en RC locative pour les dégâts qu'il pourrait occasionner à l'immeuble et aux meubles loués.
- **Assurances Responsabilité Civile Familiale (vie privée)**
Le locataire est couvert par une assurance responsabilité Civile Familiale (vie privée).
- Les propriétaires déclinent toute responsabilité pour les dégâts, pertes ou vols des biens personnels apportés par le locataire ou les personnes qui l'accompagnent.

Article 3 **ANNULATION PAR LE LOCATAIRE**

Elle doit obligatoirement être communiquée par écrit.

Les frais suivants sont portés en compte :

- ⇒ de la date de réservation à 15 jours avant la date du début du séjour : remboursement de l'acompte si relocation.
- ⇒ dans les 15 derniers jours : 100 % du montant de la location.
- ⇒ en cas de force majeure (ou du fait du prince) pour l'une ou l'autre partie, le contrat de location sera suspendu et reporté à une date ultérieure à convenir entre les parties. Si un accord n'a pas pu être trouvé dans une période de 18 mois, les montants versés seront intégralement remboursés au locataire.

Article 4

Un écourtement du séjour du fait du locataire ne donne pas droit à un remboursement.

Article 5 **RECLAMATIONS**

Toute réclamation doit être envoyée aux propriétaires par lettre recommandée dans un délai de 8 jours après la fin du séjour.

Les pièces justificatives doivent être jointes.

Date

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Agréé par le Commissariat Général au Tourisme

Gîtes : La Ferme du Pré Charmant, rue du Colonel Vanderpeere 14, 6940 Grandhan, Durbuy

www.fermeduprecharmant.be – Tél. : 086/211 657 ·  La Ferme Du Pré Charmant





Règlement d'ordre intérieur

Après une longue route, il est confortable d'être accueilli dans un endroit où tout est prévu. Pas de compteur à relever ou d'harassantes explications à endurer, nous vous simplifions la vie. Notre philosophie se base sur le respect mutuel des lieux et des équipements mis à votre disposition. Dans ce but, nous vous invitons à prendre connaissance de notre règlement d'ordre intérieur et de le communiquer aux autres personnes qui composent la location. Vous y trouverez également un exemplaire dans le gîte, en cas de besoin.

Arrivée

Nous vous demandons de prévenir la veille de votre heure d'arrivée, soit par mail, soit par téléphone afin que nous puissions être présents pour la remise des clés (entre 16 heures et 19 heures. Pour une arrivée en dehors de ces heures, un accord préalable devra être convenu).

Capacité du gîte et sécurité incendie

Pour des raisons de sécurité :

le gîte *Au soleil couchant* ne peut en aucun cas héberger plus de 26 personnes et 3 bébés.

le gîte *Au soleil levant* ne peut en aucun cas héberger plus de 24 personnes et 3 bébés.

Les gîtes de 2 personnes et de 5 personnes ne peuvent en aucun cas respectivement héberger plus de 2 personnes + 1 bébé et 5 personnes + 1 bébé.

Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie sont admis. Veuillez nous contacter dans le cas où il y aurait plus d'un animal. Merci néanmoins de respecter ces quelques règles : ne pas les laisser entrer dans les chambres à coucher ni monter sur les fauteuils. Il est également interdit de les laisser sans surveillance dans l'hébergement. Merci de ramasser les déjections dans les espaces extérieurs et de les tenir en laisse. Une taxe de 5 € par animal et par jour sera demandée quel que soit l'animal, même si celui-ci n'est présent qu'un court moment.

Non-fumeur

Pour des raisons de sécurité et le bien-être de chacun, le logement est « non-fumeur » (cigarettes, cigarettes électroniques ou autres).

Un endroit est prévu à cet effet sur la terrasse.

Merci de ne laisser aucun mégot au sol y compris dans tous les espaces extérieurs !

Vivre ensemble

Merci de respecter la tranquillité des voisins tout au long de la journée. Entre 22 heures et 8 heures, nous vous demandons de respecter le plus grand calme.

Agréé par le Commissariat Général au Tourisme

Gîtes : La Ferme du Pré Charmant, rue du Colonel Vanderpeere 14, 6940 Grandhan, Durbuy

www.fermeduprecharmant.be – Tél. : 086/211 657 -  La Ferme Du Pré Charmant





Literie et linge de maison (si non compris dans la location)

Les matelas et les oreillers sont recouverts d'une protection et des couettes sont à votre disposition. Pour des raisons d'hygiène, il est obligatoire de faire usage de draps-housses, de taies d'oreillers et de housses de couettes.

Même si vous souhaitez dormir dans vos sacs de couchage, nous vous demandons de prévoir un drap-housse et une taie d'oreiller. Les lits non-couverts, salis, donneront lieu à des frais équivalents à un nettoyage, soit 10 € par personne.

Ménage

Le nettoyage de fin de séjour vous est offert pour la location d'un weekend et une petite participation est demandée pour un séjour à partir de 3 nuits.

Merci dès lors :

de balayer les lieux

de nettoyer et de ranger la vaisselle ainsi que les électroménagers utilisés

de vider toutes les poubelles de la cuisine, SDB et WC et de respecter le triage. Si le nettoyage n'est pas effectué ou que le tri des poubelles n'est pas respecté, des frais seront demandés pour un montant de 15 € par heure de nettoyage.

Déchets ménagers

Concernant les ordures ménagères, nous vous incitons à trier vos déchets. Les papiers et cartons, les contenants en verre et les PMC (contenant plastiques, emballages métalliques et tétra brik) peuvent être stockés dans le local selon les instructions reprises au-dessus des différents contenants. Nous vous fournissons 2 sacs PMC. Si d'autres sacs sont nécessaires, ils seront facturés à 1 € pièce. Près de chaque WC, se trouve une poubelle. Il est interdit de jeter quoi que ce soit dans les cuvettes.

Eau, chauffage, électricité et Wi-Fi

Les charges ne sont pas comprises.

Pour les grands gîtes, le relevé sera effectué juste avant votre arrivée en 2 exemplaires. Le relevé de clôture sera effectué lors du départ des dernières personnes en 2 exemplaires.

Inventaire du matériel

Le matériel est en état de fonctionnement et le gîte est en ordre. Si toutefois, vous constatez un non-fonctionnement ou un dégât, veuillez nous en informer dans l'heure suivant votre arrivée.

Animation

Le coût sera fonction de l'animation choisie.

Parking et garage pour voitures, motos, vélos

Un parking commun est prévu. Il est toutefois conseillé de privilégier le covoiturage. Un local spécial est également à votre disposition pour les vélos.

Agréé par le Commissariat Général au Tourisme

Gîtes : La Ferme du Pré Charmant, rue du Colonel Vanderpeere 14, 6940 Grandhan, Durbuy

www.fermeduprecharmant.be – Tél. : 086/211 657 -  La Ferme Du Pré Charmant





Matériel bébé

Dans les grands gîtes, une table à langer avec coussin, deux lits parapluie, une chaise bébé sont à votre disposition dans le gîte. Pour les petits gîtes, un lit bébé et une chaise bébé sont disponibles sur demande.

Respect des lieux

Le locataire et les personnes qui l'accompagnent, s'engagent à respecter la quiétude, le voisinage ainsi que ce règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante du contrat de location du gîte.

Au moment de votre départ, nous vous demandons de nous renseigner toute casse, dégradation ou tout manquement éventuel.

Propriétaires

Les propriétaires se réservent le droit d'accéder à tout moment au gîte pour l'entretien des pelouses, des haies et des poubelles, ou si la météo impose de devoir fermer les fenêtres et velux en votre absence. Si lors de votre séjour, vous avez l'un ou l'autre problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous ferons notre possible pour que tout se passe pour le mieux durant votre séjour.

Date

Signature du locataire (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Agréé par le Commissariat Général au Tourisme

Gîtes : La Ferme du Pré Charmant, rue du Colonel Vanderpeere 14, 6940 Grandhan, Durbuy

www.fermeduprecharmant.be – Tél. : 086/211 657  La Ferme Du Pré Charmant

